

# Lourdes : de la contrainte au développement

Michel Azot - Maire adjoint de Lourdes, Vice Président de la communauté de communes du Pays de Lourdes

**La Ville de Lourdes se situe au cœur du massif Pyrénéen, mondialement connue, elle accueille chaque année plus de 6 millions de visiteurs.**

Compte-tenu de sa localisation, de sa place dans une zone de sismicité moyenne, elle a connu au cours de l'histoire récente, des séismes d'intensité importante.

Pour la collectivité la question sismique a été posée dans le cadre du plan sismique avec une étroite relation entre les services de l'Etat, les chercheurs et en particulier l'OMS (observatoire Midi Pyrénées des séismes) et la Ville de Lourdes. A partir des premières observations réalisées, une approche a permis d'envisager de mettre en place une vraie politique de prévention du risque sismique. Cela signifiait pour la collectivité, une prise de conscience de la réalité de l'aléa, mais aussi de mettre en place des actions de prévention très spécifiques dans le domaine sismique.

Toutes les études menées à partir de là ont permis de progresser dans cette optique (micro zonage, première étude de vulnérabilité ...).

Pour les élus, ce passage est difficile car le risque sismique n'a pas la même nature que les autres risques naturels. En effet, il peut être profondément anxiogène, par l'image catastrophiste des séismes dans le monde ou complètement ignoré par une fréquence de retour trop longue. Dans les deux cas, le travail de l'élus consiste à s'approprier le risque dans sa réalité et à le transformer en outil. Des outils de prévention par une



La Maison de la Connaissance et des Préventions du Risque Sismique  
© Mairie de Lourdes

communication active auprès de tous les publics. A Lourdes, c'est le projet de création de la Maison de la Connaissance et des Préventions du Risque Sismique, véritable lieu de rencontre pour des chercheurs, mais aussi d'information pour le grand public. L'objectif est de rendre simple et lisible la notion de prévention du risque sismique. A cet égard, montrer des exemples de renforcement des bâtiments vulnérables semble déterminant.

Des outils techniques : le vrai grand problème d'une collectivité comme Lourdes, c'est son bâti ancien. Dans le cadre du plan de prévention du risque sismique, l'Etat accompagné de la collectivité a lancé une étude plus approfondie de près d'une centaine de bâtiments recevant du public ou stratégique. Il est indispensable aujourd'hui, en France, de franchir une étape qui doit nous permettre de proposer des moyens de renforcement. Il faut le faire avec

calme et raison en connaissant l'importance et en mesurant les enjeux.

Des outils économiques : le risque sismique et la façon de l'appréhender peut être un extraordinaire tremplin économique. Il y a là un important réservoir de savoir-faire à imaginer, à concevoir, qui sont autant d'innovation potentielle et

**Le vrai grand problème d'une collectivité comme Lourdes, c'est son bâti ancien.**

donc d'activités économiques nouvelles sur nos territoires. Il faut montrer que des contraintes nécessaires à la préservation des personnes et des biens sont facteurs de développement (innovation

dans les techniques de construction, sur les matériaux, sur les conceptions architecturales...) L'ambition de la collectivité c'est de produire de la richesse sur son territoire, une zone sensible comme la nôtre doit être un modèle pour le reste du pays. Nous pouvons montrer que d'une contrainte peut naître le développement.

